

Deux indicateurs permettent d'estimer le faible niveau d'études des jeunes.

L'indicateur des sortants de formation initiale sans aucun diplôme ou avec uniquement le brevet des collèges permet de quantifier le faible niveau d'études au moment clé où les jeunes entrent sur le marché du travail. Ainsi, 122 000 jeunes quittent la formation initiale sans avoir obtenu de diplôme ou uniquement le brevet des collèges chaque année en moyenne à la fin des années 2000.

L'indicateur des sortants précoces est, quant à lui, un indicateur européen. En 2011, 11,9% des jeunes âgés de 18 à 24 ans sont des sortants précoces. Ces jeunes sont sans diplôme ou diplômés uniquement du brevet des collèges et ne sont pas en situation de formation, quel que soit le type de la formation. Ces deux indicateurs sont différents à la fois sur leur mode de calcul et sur ce qu'ils cherchent à mesurer, mais ils restent cohérents entre eux du point de vue de leur mesure.

## Sortants sans diplôme et sortants précoces – Deux estimations du faible niveau d'études des jeunes

Réduire le nombre de personnes sortant chaque année du système éducatif avec un faible niveau d'études est un enjeu majeur. Cet enjeu est suivi en France par différents indicateurs. Parmi eux, l'indicateur des sortants de formation initiale sans aucun diplôme ou avec uniquement le brevet des collèges d'une part et l'indicateur européen des sorties précoces d'autre part constituent deux mesures du faible niveau d'études en France métropolitaine. Ils sont tous les deux calculés à partir de l'enquête Emploi en continu de l'Insee.

**À la fin des années 2000 en France métropolitaine, 122 000 jeunes sortent en moyenne chaque année de formation initiale avec au plus le brevet des collèges**

Le nombre moyen de jeunes ayant terminé leur formation initiale en 2008, 2009 ou 2010 est estimé à 713 000 chaque année. Parmi eux, 122 000 partent chaque année sans avoir obtenu de diplôme ou uniquement le brevet des collèges, soit 17 % des sortants. Plus précisément, 65 000 d'entre eux (9 %) quittent la formation initiale sans aucun diplôme et 57 000 (8 %) avec uniquement le brevet (*tableau 1*). Leur

insertion professionnelle est plus délicate que celle des sortants diplômés puisque le fait d'être diplômé et le niveau de diplôme obtenu influent considérablement sur la probabilité d'être au chômage (voir *Note d'Information* n° 12.09 « Insertion des jeunes sur le marché du travail : évolution récente du chômage selon le niveau de diplôme »).

Les données relatives au niveau de diplôme des sortants de formation initiale sont issues de l'enquête Emploi en continu de l'Insee (voir l'encadré « La source : l'enquête Emploi en continu de l'Insee »), seule source d'informations permettant actuellement d'avoir des données annuelles et historiques sur le niveau de diplômes des sortants du système éducatif. L'indicateur comporte donc des limites liées à celles de l'enquête. Le nombre de répondants sortant chaque année de formation initiale est notamment trop faible. C'est pourquoi cet indicateur est estimé à partir d'une moyenne regroupant trois années d'enquête. Par ailleurs, l'enquête Emploi en continu possède pour champ géographique la France métropolitaine. Il est cependant possible de proposer une estimation sur le champ de la France métropolitaine et des Dom (voir l'encadré : « Estimation sur la France métropolitaine et Dom »).

**TABLEAU 1 – Part des sortants de formation initiale diplômés au plus du brevet des collèges**  
France métropolitaine

Année de sortie de formation initiale 2008-2009-2010	En moyenne annuelle	
	en milliers	en %
<b>Diplômés des études supérieures</b>	<b>298</b>	<b>42</b>
<b>Diplômés des seconds cycles du secondaire</b>	<b>294</b>	<b>41</b>
Brevet seul	57	8
Aucun diplôme	65	9
<b>Brevet ou aucun diplôme</b>	<b>122</b>	<b>17</b>
<b>Total sortants de formation initiale</b>	<b>713</b>	<b>100</b>

Lecture - En moyenne sur 2008, 2009 et 2010, 122 000 jeunes ont terminé leur formation initiale chaque année sans aucun diplôme ou uniquement avec le brevet des collèges.

Champ : jeunes appartenant à un ménage de France métropolitaine et ayant terminé leur formation initiale l'année précédant l'enquête.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2009-2011/calculs : MEN-DEPP

## Les sorties sans diplôme ou avec au plus le brevet des collèges : une approche en flux du faible niveau d'études à la fin de la formation initiale

Pour comprendre ce que mesure l'indicateur des sortants de formation initiale sans diplôme ou avec au plus le brevet des collèges, il faut être en capacité de repérer la fin de la formation initiale.

Celle-ci est assez clairement identifiable en France : c'est le moment où le jeune quitte l'école, au sens large du terme, pour la première fois et dans le but de rejoindre le marché du travail ou l'inactivité (voir schéma 1). S'en suivront éventuellement une ou plusieurs périodes d'emploi, de chômage ou d'inactivité. Il peut exister des périodes d'emploi au cours de la formation initiale (apprentissage<sup>1</sup>, petits boulots d'été...) et des courtes interruptions d'études (stages, arrêt maladies...) mais le critère retenu est que l'activité principale de l'individu reste les études. La définition théorique est plus précise : la fin de la formation initiale correspond à la première

interruption des études pour une période de plus d'un an. La fin de la formation initiale est ainsi un moment clé pour l'individu car c'est le moment où il termine sa scolarité et présente aux employeurs, parmi l'ensemble de ses caractéristiques, un niveau de diplôme. Après avoir quitté la formation initiale, l'individu peut continuer de se former en reprenant des études mais aussi en bénéficiant de formation continue, sous forme de stages de formation chez son employeur s'il est en emploi ou proposés par Pôle Emploi s'il y est inscrit.

Pour quantifier cette définition, le questionnaire de l'enquête Emploi en continu contient la question « Avez-vous terminé vos études initiales ? ». Le jeune déclare ainsi s'il est toujours en formation initiale ou non. Lorsqu'il ne sait pas ce que recouvre le terme d'études initiales, l'enquêteur lui indique la définition théorique. Une autre question relative à la date de fin des études initiales permet de connaître l'année de fin d'études, d'autres de repérer le plus haut diplôme obtenu. Un étudiant qui est en 1<sup>ère</sup> année de master et qui a effectué un stage de 6 mois en 3<sup>ème</sup> année de licence se déclarera être toujours en formation

initiale. En revanche, un jeune ayant quitté le lycée en 2007 pour une période de 2 ans et qui se rescolarise en 2009 doit donc déclarer avoir terminé sa formation initiale en 2007.

Lorsque l'on procède à une estimation du nombre de sortants de formation initiale une année donnée, un jeune est considéré comme sortant de formation initiale au cours de l'année N s'il est interrogé par l'enquête Emploi au cours de l'année N + 1 et qu'il déclare alors avoir terminé ses études initiales au cours de l'année N.

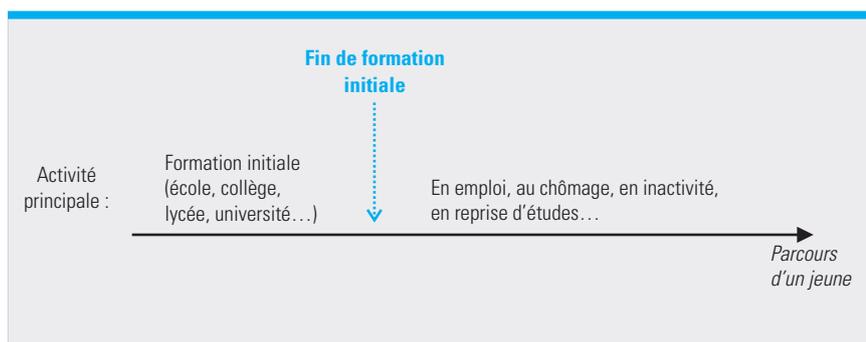
On comptabilise ainsi l'ensemble des sortants de formation initiale une année, quel que soit leur âge et, parmi eux, le nombre de sortants sans aucun diplôme ou avec au plus le brevet. On regroupe alors trois années d'observation pour avoir davantage de répondants et on fait la moyenne sur ces trois années pour avoir un indicateur plus robuste. Cet indicateur représente donc un flux de sortants, peu importe leur âge. L'indicateur des sortants avec au plus le brevet des collèges diffère en logique et en chiffrage du flux des décrocheurs repérés par le dispositif du SIEI (voir l'encadré : « Différences avec les décrocheurs repérés par le dispositif du SIEI »).

### En 2011, 11,9 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans sont sortants précoces en France métropolitaine

Un deuxième indicateur mesurant le faible niveau des jeunes est l'indicateur européen appelé sortants précoces. Il fait partie des cinq critères de référence chiffrés de Lisbonne élaborés dans le domaine de l'éducation et de la formation. Il est utilisé par Eurostat pour évaluer la situation de chaque pays membre par rapport à l'objectif européen de faire baisser les faibles niveaux d'études. L'objectif chiffré est de limiter à 10 % en moyenne européenne la proportion des sortants précoces parmi l'ensemble des jeunes âgées de 18 à 24 ans. La France a pour sa part fixé l'objectif à 9,5 %.

1. L'apprentissage est considéré comme de la formation initiale sauf si l'apprenti l'effectue dans le cadre de reprise d'études, ce qui est le cas pour près de 10 % d'entre eux.

**SCHEMA 1 – Parcours scolaire puis professionnel d'un individu**



Source : MEN-DEPP

**TABLEAU 2 – Part des sortants précoces parmi les 18-24 ans**

France métropolitaine

Année	En % des 18-24 ans
2003	12,3
2004	12,1
2005	12,1
2006	12,4
2007	12,5
2008	11,4
2009	12,1
2010	12,5
2011	11,9

Lecture : en 2011, 11,9 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans sont des sortants précoces.

Champ : jeunes appartenant à un ménage de France métropolitaine et âgés de 18 à 24 ans.

Source : enquêtes *Emploi en continu* 2003-2011, Insee ; calcul MEN-DEPP

D'après l'enquête *Emploi en continu*, l'indicateur des sortants précoces vaut 11,9 % en France métropolitaine en 2011. Les sortants précoces sont les jeunes âgés de 18 à 24 ans qui ne possèdent aucun diplôme ou uniquement le brevet des collèges et qui ne poursuivent ni études, ni formation au moment de l'enquête<sup>2</sup>. Comme pour l'indicateur précédent, le taux de sortants précoces est calculé à partir de l'enquête *Emploi en continu*<sup>3</sup> et est donc estimé sur le champ de la France métropolitaine. La part des sortants précoces parmi les 18-24 ans est relativement stable depuis 2003 (*tableau 2*).

### Les sortants précoces : une approche en stock du faible niveau d'études parmi les 18-24 ans

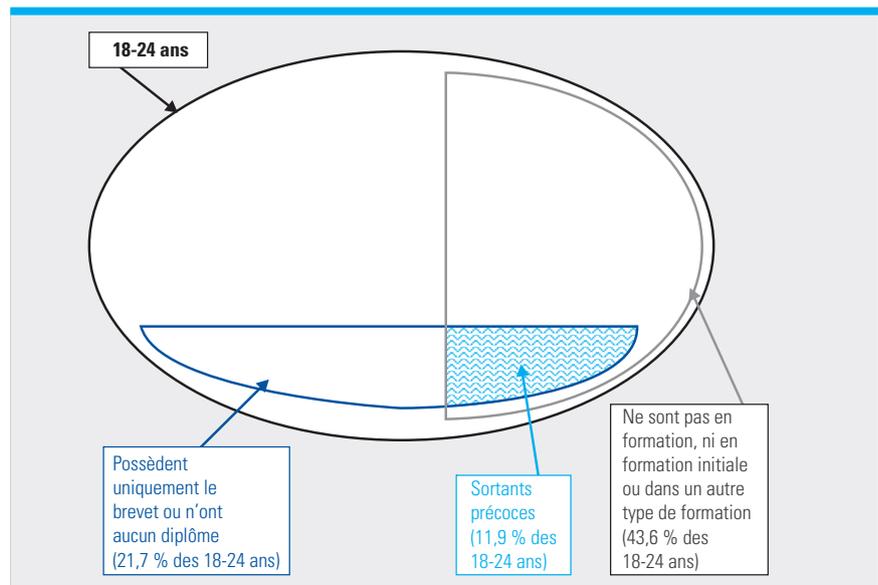
Cet indicateur européen diffère de l'indicateur des sortants diplômés au plus du brevet des collèges à la fois sur son mode de calcul et sur ce qu'il mesure.

Un sortant précoce est un jeune âgé de 18 à 24 ans qui ne possède ni CAP, ni BEP, ni diplôme plus élevé et qui ne suit pas d'études, ni de formation (*schéma 2*). Il diffère donc du premier indicateur puisqu'il prend en compte non seulement les jeunes qui n'ont pas de diplôme mais

2. Le nombre de jeunes âgés de 18 à 24 ans peut être estimé à un peu plus de 5 millions d'individus en France métropolitaine. Il existe donc environ 600 000 sortants précoces en France métropolitaine en 2011.

3. Les effectifs des 18-24 ans répondant à l'enquête *Emploi* sont suffisamment importants pour estimer la valeur de l'indicateur chaque année. L'estimation est ainsi établie à partir de 30 000 réponses entre 2003 et 2008 et 40 000 en 2009 et 2010.

**SCHÉMA 2 – En 2011, 11,9 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans sont des sortants précoces**



Source : MEN-DEPP

aussi ceux qui ne sont pas en situation de formation parmi les 18-24 ans. Les études et la formation prises en compte sont non seulement la formation initiale mais aussi les formations reçues après la fin de celle-ci. En effet, la formation tout au long de la vie est une situation commune à beaucoup de pays européens dans lesquels la distinction entre formation initiale et formation continue n'est pas aussi nette qu'en France. Dans ces conditions, la baisse de l'indicateur peut résulter des efforts nationaux réalisés dans la formation continue et n'est pas directement imputable à des évolutions dans les diplômes des jeunes relevant de la formation initiale.

Les sortants précoces sont ainsi identifiés à partir de l'enquête *Emploi en continu* de l'Insee comme étant les jeunes âgés de 18 à 24 ans qui ne possèdent ni CAP, ni BEP, ni diplôme plus élevé et qui n'ont pas suivi de formation au cours des quatre dernières semaines précédant l'enquête. L'enquête permet de dissocier si l'enquêté est toujours en formation initiale ou s'il relève d'une autre formation. Les types de formation suivis après la fin de la formation initiale que repère l'enquête sont les reprises d'études, les formations reçues en contrat de professionnalisation, la formation continue, la formation reçue chez son employeur (y compris dans le cadre d'un CIF ou d'un DIF), les formations prescrites par Pôle Emploi ou une mission locale mais aussi des cours suivis à titre personnel. Toutes ces

formations peuvent conduire à un diplôme ou une qualification (ou non).

Une différenciation essentielle entre cet indicateur et le précédent est que l'estimateur des sortants précoces s'applique à un stock, celui des 18-24 ans. Deux leviers permettent de diminuer la part des sortants précoces : la baisse de la part des jeunes qui ne possèdent aucun diplôme ou au plus le brevet des collèges d'une part et le développement de la formation au sens large, c'est-à-dire incluant les efforts de formation continue, d'autre part. Ainsi, si la part des jeunes âgés de 18 à 24 ans diplômés d'au moins un CAP ou un BEP augmente, l'indicateur des sortants précoces baisse. En 2011, 21,7 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans ne possèdent ni CAP, ni BEP, ni diplôme supérieur. Par ailleurs, si davantage de jeunes âgés de 18 à 24 ans sont formés, l'indicateur des sortants précoces diminue également. Par exemple, la hausse de la durée de scolarisation tend à diminuer l'indicateur en augmentant la part des jeunes en formation initiale. Le développement de la formation en entreprise de salariés qui ne sont pas diplômés ou uniquement du brevet fait également varier l'indicateur à la baisse. Tout dispositif d'aide à l'emploi s'accompagnant de formation auprès des moins diplômés conduit à faire baisser l'indicateur de sortants précoces. En 2011, 43,6 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans ne sont pas en situation de formation (initiale ou autre) d'après l'enquête *Emploi*.

Parmi l'ensemble des formations reçues que repère l'enquête Emploi en continu, la formation initiale reste la plus fréquente : en 2011, parmi les jeunes âgés de 18 à 24 ans en formation au cours des quatre dernières semaines, 52 % se déclarent en formation initiale, 1 % en contrat de professionnalisation et 6 % déclarent avoir suivi un autre type de formation au cours des quatre dernières semaines<sup>4</sup>.

## Les deux indicateurs sont-ils cohérents ?

L'indicateur des sortants de formation initiale sans diplôme ou diplômés au plus du brevet des collèges et l'indicateur des sortants précoces ne mesurent pas la même chose. En revanche ils sont cohérents entre eux. C'est l'âge qui permet de rapprocher les deux indicateurs.

En effet, si l'on calcule la part des sortants précoces parmi les 25-29 ans et non plus

4. La somme dépasse 56,4 % car un jeune peut avoir suivi différents types de formation au cours des 4 semaines précédant l'enquête Emploi.

parmi les 18-24 ans, la part des sortants précoces vaut 15,7 %. Ce chiffre se rapproche de celui de la part des sortants de formation initiale non-diplômés ou diplômés au plus du brevet des collèges, 17 %. Il reste un écart qui peut s'expliquer par le fait qu'une partie des jeunes âgés de 25 à 29 ans poursuivent toujours leurs études initiales d'une part et par le fait qu'ils ont pu obtenir des diplômes en reprise d'études d'autre part.

Par ailleurs, parmi les jeunes âgés de 25-29 ans qui ne sont plus en formation initiale, qu'ils soient en situation de formation ou non au moment de l'enquête, 16,2 % possèdent au plus le brevet des collèges.

On se rapproche à nouveau des 17 % de sortants de formation initiale avec au plus le brevet des collèges. En effet, plus les jeunes sont âgés, plus ils ont de chances d'être sortis de formation initiale, et leur niveau de diplôme est proche de celui qu'ils avaient au moment où ils ont terminé leur formation initiale. De plus, la fin de leurs études initiales étant assez récente, peu d'entre eux ont repris des études. Ces reprises d'études expliquent vraisemblablement l'essentiel de l'écart avec le taux de 17 % des sortants de formation initiale avec au plus le brevet des collèges.

Béatrice Le Rhun, DEPP A1

### Pour en savoir plus

B. Le Rhun, P. Pollet (2011), « Diplôme et Insertion professionnelle », *France Portrait Social*, édition 2011.

B. Le Rhun, C. Minni (2012), « Insertion des jeunes sur le marché du travail : évolution récente du chômage selon le niveau de diplôme », *Note d'Information* 12.09, mai 2012.

Formations et Emploi, Insee-Références web (2011),

[http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=form-emploi](http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=0&ref_id=form-emploi)

[www.education.gouv.fr/statistiques](http://www.education.gouv.fr/statistiques)  
[depp.documentation@education.gouv.fr](mailto:depp.documentation@education.gouv.fr)

### La source : l'enquête Emploi en continu de l'Insee

La DEPP utilise l'enquête Emploi en continu de l'Insee pour estimer le nombre annuel de sortants de formation initiale avec au plus le brevet des collèges ainsi que l'indicateur des sortants précoces. C'est une enquête en continu sur le champ de la France métropolitaine depuis 2003, produite selon un calendrier trimestriel. L'enquête était annuelle jusqu'en 2002, des ruptures de série peuvent donc apparaître entre les enquêtes de 2002 et 2003. C'est une enquête en 6 vagues pour laquelle l'unité d'enquête est le logement identifié comme résidence principale. Tous les individus de plus de 15 ans y résidant sont interrogés, soit environ 110 000 personnes chaque trimestre. Si cette enquête vise principalement à observer la situation des personnes sur le marché du travail, elle comporte également un ensemble de questions relatives à la formation initiale et continue.

Comme pour toutes les enquêtes, l'exploitation de l'enquête Emploi nécessite certaines précautions. Tout d'abord, c'est une enquête déclarative et on s'appuie donc sur les déclarations de l'enquêté. Malgré la hausse récente de la taille de l'échantillon suite aux recommandations européennes, elle peut parfois s'avérer trop faible sur des sous-populations fines pour obtenir des résultats fiables. C'est par exemple le cas des sortants de formation initiale (4 000 à 5 000 enquêtés chaque année). Il est alors nécessaire de regrouper trois années d'observation afin

d'obtenir suffisamment d'individus. Les poids de l'enquête, permettant à chaque individu répondant de représenter l'ensemble des Français ayant les mêmes caractéristiques que lui, sont revus annuellement pendant plusieurs années afin d'être calés sur le recensement de la population. Les valeurs des indicateurs qui en découlent sont revues en conséquence. Les révisions sont cependant souvent minimales (de l'ordre de quelques dixièmes au maximum). Par ailleurs, il existe une marge d'erreurs sur l'estimation que l'on peut calculer à partir d'une méthode de *bootstrap* (voir l'encadré « Intervalles de confiance »).

Malgré ces limites, l'enquête Emploi reste une enquête fiable. Comme elle s'inscrit dans le cadre des enquêtes « Forces de travail » définies par l'Union européenne, elle est harmonisée avec les enquêtes des autres pays européens. Il existe donc un suivi et un contrôle européens sur la qualité de l'enquête et les indicateurs européens, dont les sortants précoces, qui en découlent. Par ailleurs, les questions relatives à la formation et à l'éducation sont utilisées et expertisées par plusieurs organismes (la DEPP, l'Insee, la Dares et le Céreq). Enfin, l'Insee porte une attention particulière à assurer une qualité importante aux résultats de l'enquête Emploi, que ce soit au moment de la collecte ou lors du redressement de l'enquête.

## Intervalles de confiance

L'enquête Emploi en continu permet d'avoir une estimation des valeurs réelles des indicateurs qui nous intéressent. Comme toute enquête non exhaustive, l'enquête Emploi contient des marges d'erreurs. En effet, si des techniques de redressement sont appliquées aux réponses des enquêtés afin qu'ils puissent représenter l'ensemble des Français, il reste néanmoins que les valeurs estimées dépendent de l'échantillon tiré et interrogé. La question est alors de savoir de combien les valeurs des indicateurs auraient varié si l'on avait interrogé un autre échantillon.

Le calcul rigoureux d'intervalles de confiance est, dans le cas de l'enquête Emploi en continu, complexe. Le calcul effectué ici en

utilisant la technique du *bootstrap* reste approximatif. Il donne une première idée de la précision des estimations.

Concernant l'indicateur des sortants de formation initiale chaque année sans aucun diplôme ou avec au plus le brevet des collèges sur 2008-2010, valant 122 000, son intervalle de confiance à 5 % est [117 000, 128 000]. C'est-à-dire que la vraie valeur a 95 % de chances d'être comprise dans cet intervalle.

Quant à l'indicateur de sortants précoces de 2011, qui vaut 11,9 %, l'intervalle de confiance de l'indicateur est [11,4 ; 12,4]. L'indicateur apparaît donc stable sur la période.

## Différences avec les décrocheurs repérés par le dispositif du SIEI

En lien avec la volonté européenne de promouvoir une société et une économie fondées sur la connaissance, la loi française n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 ainsi que le plan Agir pour la jeunesse actent le principe de repérage des décrochés et l'organisation de la coordination locale. Lors de la délibération du 2 décembre 2010, la CNIL autorise la mise en œuvre d'un système interministériel d'échange d'information (SIEI) pour les plus de 16 ans.

Au sens du SIEI, les décrocheurs sont les jeunes qui ne terminent pas un cycle de formation avec succès. Plus précisément, ce sont des élèves scolarisés l'année scolaire précédente (même seulement une partie de l'année) n'ayant pas obtenu le diplôme correspondant au cursus scolaire dans lequel ils étaient inscrits et qui ne sont pas scolarisés ou apprentis l'année scolaire en cours. Ils doivent avoir atteint 16 ans à cette date.

Au 30 octobre 2011, 233 000 décrocheurs sont comptabilisés en France métropolitaine et dans les Dom. Selon l'enquête Emploi en continu, 122 000 jeunes sont sortis de formation initiale sans aucun diplôme ou avec uniquement le brevet des collèges en France métropolitaine en moyenne en 2008, 2009 et 2010. L'écart entre ces deux chiffres s'explique par plusieurs phénomènes non disjoints :

- il existe une différence de champ. Si le champ des décrocheurs contient la France métropolitaine et les Dom, celui des 122 000 sortants avec au plus le brevet est la France métropolitaine. Parmi les 233 000 décrocheurs, environ 15 000 sont des jeunes habitant dans les Dom ;
- comparé aux remontées administratives exhaustives du ministère de l'éducation nationale en France métropolitaine, l'enquête Emploi sous-estime le stock d'effectifs scolaires d'environ 5 %.

Sous l'hypothèse que cette sous-estimation est valable également sur les flux des sortants, on peut considérer que l'enquête Emploi sous-estime de 6 000 le nombre de jeunes sortants avec au plus le brevet ;

- certains décrocheurs peuvent être diplômés d'un CAP, d'un BEP ou d'un diplôme plus élevé. Ils ne sont donc alors pas comptabilisés parmi les 122 000 jeunes sortants avec au plus le brevet des collèges. D'après l'exploitation du panel DEPP des élèves entrants en 6<sup>e</sup> en 1995, environ un quart des jeunes repérés comme décrocheurs possèdent au moins le CAP. Rapportés aux 233 000 décrocheurs comptabilisés au 30 octobre 2011, environ 60 000 d'entre eux sont diplômés au moins d'un CAP ou d'un BEP.

Il resterait donc un écart d'environ 30 000 jeunes entre les deux sources. Il faut rappeler que le dispositif des décrocheurs n'est pas un outil statistique. Pour des raisons techniques, il manque probablement des appariements d'informations nécessaires à un repérage optimal des décrocheurs. Par ailleurs, le nombre de décrocheurs est arrêté à une date donnée alors que celui des sortants avec au plus le brevet des collèges est issu d'une moyenne estimée sur trois années. De même, l'enquête Emploi, quant à elle, comporte, comme toute enquête, des marges d'incertitude.

Enfin, rappelons qu'il existe également une autre différence, mais qui tend cette fois-ci à augmenter l'écart entre les deux sources : si les apprentis ne validant pas leur année par un diplôme ne sont pas pris en compte dans le champ des décrocheurs, ils sont inclus dans celui des sortants de formation initiale. Parmi les 122 000 sortants de formation initiale sortants avec au plus le brevet en France métropolitaine, 5 000 étaient apprentis à ce moment-là. Au final, il reste un écart de près de 35 000 jeunes vraisemblablement imputable aux limites mentionnées des sources mobilisées.

## Estimation du nombre de sortants de formation initiale diplômés au plus du brevet des collèges en France métropolitaine et dans les Dom

L'enquête Emploi en continu a pour champ la France métropolitaine. Le calcul des sortants de formation initiale sur les non-diplômés est donc effectué sur la métropole. Il faut se livrer à des estimations complémentaires pour élargir le résultat de cet indicateur au champ France métropolitaine plus Dom.

D'après les remontées administratives, l'enquête Emploi sous-estime les effectifs des jeunes scolarisés de près de 5 %. Appliqué aux flux de sortants, cela conduit à ajouter 6 000 individus aux 122 000 sortants de formation initiale sans diplôme ou avec le brevet des collèges sur la période 2008-2010 publiés. Puis, afin de passer du champ de France métropolitaine à celui de France entière, on applique un redressement.

On utilise les informations relatives à l'éducation disponibles dans le recensement de la population, sur les champs géographiques de la métropole d'une part et des Dom d'autre part. On calcule sur ces deux champs le niveau de diplôme des jeunes non inscrits

dans un établissement d'enseignement, ceci par âge. On applique alors cette différence de structure de diplôme par âge sur les flux de sortants issus de l'enquête Emploi. On fait ainsi l'hypothèse que les jeunes qui se déclarent dans le recensement non inscrits dans des établissements d'enseignement sont l'équivalent des jeunes qui répondent être sortis de formation initiale dans l'enquête Emploi. On estime ainsi à 134 000 le nombre de jeunes sortis diplômés au plus du brevet des collèges chaque année pour la période 2008-2010 en France métropolitaine plus Dom.

En l'absence de l'exploitation d'une enquête Emploi sur le champ de la France métropolitaine plus Dom mais en utilisant le recensement de la population, il est donc possible d'estimer le nombre de sortants de formation initiale non diplômés ou diplômés au plus du brevet des collèges à environ 135 000 jeunes en moyenne chaque année sur la période 2008-2010 sur le périmètre France métropolitaine plus Dom.